

## SYNTHESE DU PROJET D'ETABLISSEMENT DE L'EQUIPE MOBILE EXPERIMENTALE EMAC31

### PRESENTATION GENERALE

#### Un partenariat associatif en réponse à l'appel à projet de l'ARS



#### **Des valeurs communes**

Ce projet s'inscrit dans une dynamique collaborative. Les porteurs du projet se sont engagés dans une démarche volontariste de décloisonnement susceptible de faire naître de nouvelles modalités d'intervention, construites à plusieurs, à partir de chacune des situations des jeunes accompagnés.

Confiance, engagement, réactivité, responsabilité sont à même de promouvoir des accompagnements créatifs et innovants.

#### **Les missions**

*Définies dans le cahier des charges ARS de 2016.*

Inversion des logiques de rupture de parcours de ces jeunes à difficultés multiples.

Coordination des interventions, activation de réseaux, mise en lien des infrastructures et des compétences d'acteurs dans les champs du médico-social, du sanitaire et de la protection de l'enfance.

Favoriser la continuité du parcours de ces jeunes, Soutenir l'entourage. Proposer une aide au diagnostic et à l'évaluation des troubles, et un accompagnement sur le terrain pour Faire avec les équipes, créer des réponses innovantes.

Réactivité, mobilité, information constante.

Déclinaison à deux niveaux :

- La coordination autour de la personne, de son parcours et de son projet ;
- La coordination des acteurs pour favoriser connaissance et partage sur les problématiques de jeunes à difficultés multiples.

#### **Une autorisation administrative**

Arrêté du 7 novembre 2016 portant création de l'Equipe Mobile expérimentale pour l'accompagnement de jeune à difficultés multiples  
Visite de conformité du 20 avril 2017 autorisation de fonctionnement à compter d'avril 2017.  
FINESS n° 310782446, code catégorie établissement 377, discipline « Education spécialisée et soins à domicile enfants handicapés, Troubles du caractère et du comportement, fonctionnement, Prestation en milieu ordinaire ».

#### **Le public accueilli**

Jeunes **de 12 à 18 ans**; disposant d'une orientation DITEP médico-sociale de la CDAPH (ITEP ou SESSAD):

- Admis en ITEP mais qui n'ont pas adhéré au dispositif proposé et déscolarisés.
- Admis en établissement mais exclus temporairement à la suite d'actes de violence ;
- Déscolarisés, pouvant faire l'objet d'une mesure de protection de l'enfance au titre de l'ASE et/ou de la PJJ, vivant soit au domicile de leurs parents soit au sein d'un dispositif de l'ASE (dont CDEF) ou de la PJJ ;
- Pris en charge au sein d'un établissement médico-social dont la prise en charge présente des risques importants de rupture de parcours.

L'accent est mis particulièrement sur les risques de rupture de parcours, plus que sur des critères cliniques ou nosographiques, le public accueilli étant défini par les notifications de la MDPH.

## Principes d'Intervention et référentiels

**Le caractère expérimental** de l'Equipe Mobile<sup>1</sup> permet d'envisager des modalités d'organisation et d'intervention au-delà du cadre usuel et de procéder par étapes en enrichissant le projet des enseignements de l'expérience, dans le sens d'une démarche d'élaboration continue de la qualité.

**Le recueil de l'accord** et de la participation du jeune, de ses parents et de son environnement.

**Une intervention dans un temps limité et structuré.** L'Equipe Mobile intervient pendant 90 jours, cette limite temporelle est un cadre qui structure l'accompagnement et permet de ne pas venir en substitution aux moyens engagés par ailleurs.

**Un partenariat,** une approche du réseau construit autour du jeune et par le jeune.

**Les approches théoriques** sont plurielles, avec une nécessité d'innovation, du fait de la particularité des situations (ruptures de parcours en ayant connu des approches « classiques ») et de la temporalité (appui sur des références de thérapie brève).

Références systémiques et psychodynamique pour la prise en compte des complexités et équilibre des dynamiques familiales et de l'environnement.

La recherche de regards différents, d'analyse plurifactorielle pouvant s'appuyer sur des approches anthropologiques et sociologiques.

L'élaboration de cartographies (génogramme ; « institugramme » ; parcours) sera une méthode fréquemment utilisée.

L'Equipe Mobile est un service qui vient en appui des établissements et prend en compte leur dynamique mais également en décalage, elle doit pour cela, à chaque fois, revisiter ses modes d'articulation et de travail pour construire ses interventions.

## Référentiels et approches spécifiques

### Médical pédopsychiatre

Participer à la mise en récit collective des difficultés des jeunes pris en charge.  
Questionner avec le jeune et sa famille les dimensions développementale et systémique des manifestations ou empêchements ayant conduit à une situation d'impasse  
Si besoin intégrer une démarche vers le sanitaire (pédopsy ou somatique)

### Educatif

*En référence du projet personnalisé.*  
S'assurer de la bonne réalisation du projet, écrire les rapports de synthèse et renseigner les documents d'orientation.  
Se positionner au cœur du travail pluridisciplinaire par sa vision d'ensemble, par le lien avec les différents acteurs du projet, famille, partenaires internes et externes.  
Relayer les attentes du jeune et l'expression de ses besoins.  
Assurer le suivi rigoureux des étapes de l'intervention et des liens avec l'environnement.

### Psychologique

Offrir au jeune un temps « d'arrêt sur image », lui permettre d'être entendu, d'exprimer sa lecture de la situation, son ressenti et ses idées.  
Approcher une compréhension de la souffrance dans le lien familial, le lien social, pour éclairer dans l'après-coup les phénomènes de répétition.  
Soutenir le ou les parents dans leur réflexion, en partant de là où ils en sont, de leurs possibilités et accompagner les processus de séparation / individuation inhérents à l'adolescence.  
Soutenir l'équipe.  
Prendre soin du lien entre les intervenants.

## MODALITES D'ENTREE

Les modalités de demande		
Demandeur	Préalable	Modalités
Les détenteurs de l'autorité parentale	Pas de préalable,	Directement sur le site de l'EMac
Le jeune lui-même	Pas de préalable,	Directement sur le site de l'EMac
L'ITEP de référence	Décision de la direction de l'Etablissement Information des détenteurs de l'autorité parentale	Directement sur le site de l'EMac
L'école	Lien préalable avec le référent de scolarité et l'inspecteur ASH Information des détenteurs de l'autorité parentale	Sur le site de l'EMac après validation de l'inspecteur ASH
Intervenant de la PJJ	Accord du directeur de service territorial Information des détenteurs de l'autorité parentale	Sur le site de l'EMac après validation du directeur de service territorial
Un référent de l'Aide Sociale à l'Enfance	Sollicitation du responsable ASE Information des détenteurs de l'autorité parentale	Sur le site de l'EMac après validation du responsable ASE
Toute personne ayant connaissance de la gravité de la situation de rupture	Accord des détenteurs de l'autorité parentale	Sur le site de l'EMac

## ACCUEIL ET ACCOMPAGNEMENT

### Le Document Individuel de Prise en Charge

Le **DIPeC** contractualise l'admission dans l'établissement suite à la notification de la MDPH. Il est signé au cours de la première rencontre avec la famille, ou des détenteurs de l'autorité parentale, de préférence en présence du jeune, et vient recueillir leur accord pour le principe d'un accompagnement par l'EMac. Un second temps de rencontre sera proposé au cours de l'accompagnement pour formuler le projet personnalisé d'accompagnement où seront précisés les axes d'intervention.

### Accompagnement

Le jeune est rencontré régulièrement par un binôme d'intervenants. Il lui est proposé de s'essayer dans des situations (éducatives, pédagogiques, sociales, thérapeutiques...) au travers de rencontres accompagnées ou responsabilisées (plus en autonomie).

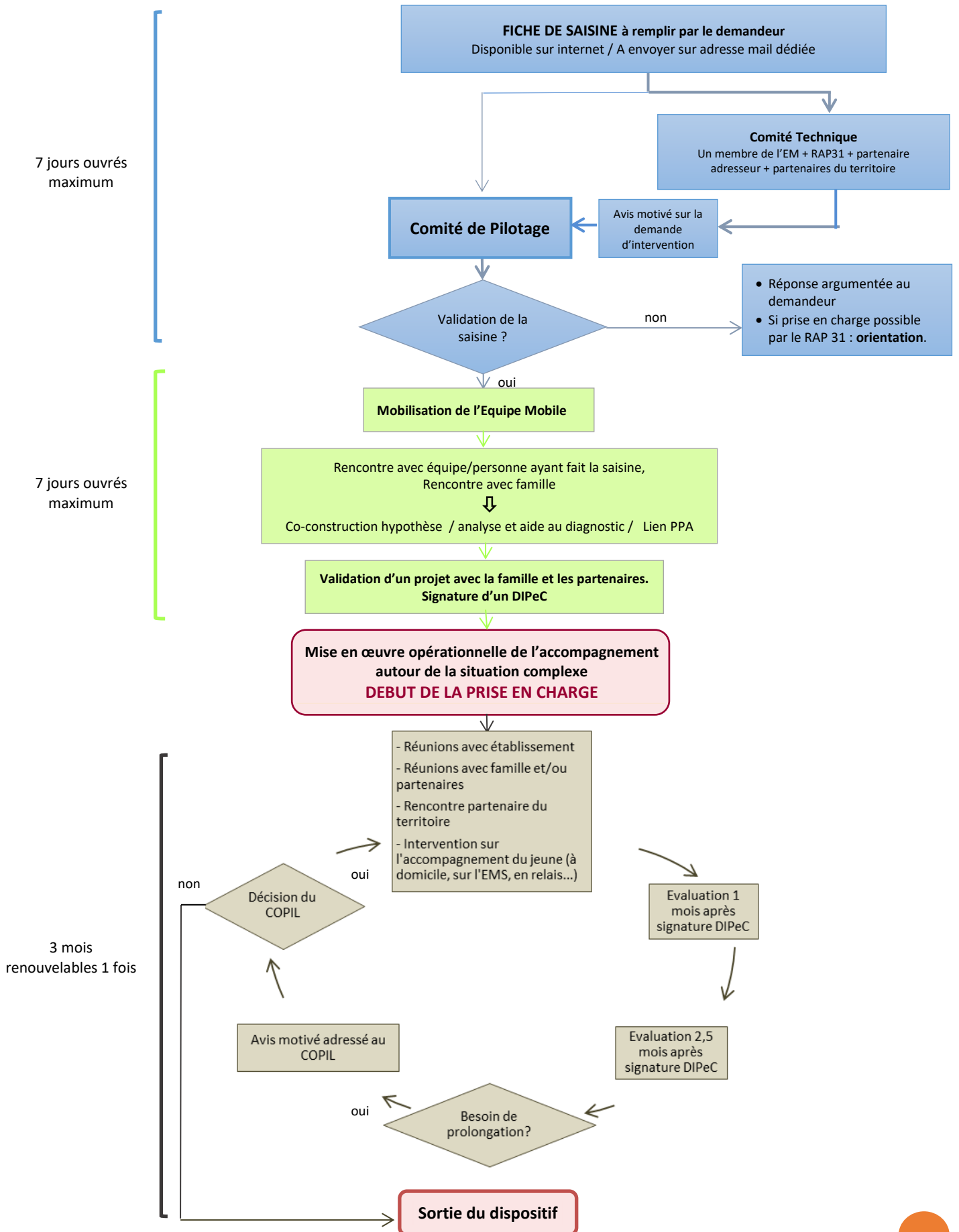
L'EMac recherchera avec l'adolescent ce qui peut être mobilisé par et pour lui dans son environnement proche : lieux de vie sociale, lieux de culture, clubs sportifs ; afin de participer à la construction d'une « carte individuelle » de ressources mobilisables par lui ou par le ou les établissements partenaires afin de trouver des réponses ajustées à ses besoins et de favoriser la fluidité de son parcours.

Dans l'accompagnement, un espace de dialogue et d'élaboration est proposé aux parents.

Les modalités d'intervention, définies dans les meilleurs délais, proposeront des séquences rythmées pour porter la dynamique.

# Modalités de saisine et d'intervention de l'Equipe Mobile

**Besoin de l'intervention de l'Equipe Mobile autour d'une situation complexe**



## SUITES ...PARTICIPATION...ORGANISATION

### Fin d'intervention et orientations

L'accompagnement par l'EMac vise à permettre le réinvestissement et une meilleure articulation des différents axes du projet du jeune et à améliorer un parcours propre à répondre à ses besoins tels que définis dans la notification.

Les orientations sont pensées avec les parents et le jeune. Elles peuvent nécessiter la constitution d'un dossier MDPH si un autre établissement (médico-social) est envisagé.

Le recours à des dispositifs de suivi ambulatoire est également possible. Les parents peuvent à tout moment interrompre la prise en charge et en informer la MDPH.

Le service prend contact avec les parents et l'adolescent un mois après la fin des 90 jours afin prendre connaissance des évolutions du jeune. Ce contact est structuré par *un questionnaire*.

### Modalités de participation

L'EMac est un dispositif expérimental de jeunes en rupture de parcours. La participation se centre sur le projet du jeune et de ses parents.

Il n'y a pas de dimension groupale au sein de l'EMac car la démarche est d'encourager le lien avec l'environnement.

Une réunion bilan, programmée dès la mise en œuvre de la démarche, permet de recueillir l'avis de tous les acteurs

## ORGANISATION DES PROFESSIONNELS

### Gouvernance

Elle s'inscrit dans la continuité de ce partenariat.

Si le directeur du pôle Béroï-Collectif Saint Simon exerce l'autorité hiérarchique sur les salariés de l'ARSEAA et fonctionnelle sur les salariés mis à disposition par une autre association, un comité de gouvernance se réunit régulièrement pour superviser le projet ; le soutenir dans une dimension politique et territoriale.

L'accompagnement de l'équipe dans sa réflexion est porté par 2 directeurs adjoints (Pôle Béroï - Collectif Saint Simon et ASEI).

### REUNIONS

Groupe de Pilotage (ARS-CD31-MDPH) + acteurs du Projet	Rassemblant les financeurs du projet et les directions porteuses de la démarche, elles permettent des points d'évaluation réguliers.
Directeurs	Les directeurs des établissements porteurs du projet se réunissent régulièrement pour assurer le suivi et le soutien de cette structure expérimentale.
Equipe	C'est le creuset de la fabrication de la dynamique d'équipe, lieu d'échanges d'appuis à la réflexion. Elles ont à la fois une dimension technique (incluant les approches cliniques) et une dimension d'organisation du travail.
Partenariales	Elles sont une des modalités importantes de l'intervention de l'Equipe Mobile. Autour du projet d'intervention mais aussi dans la constitution et l'entretien des ressources mobilisables.

#### Instances représentatives du personnel

Tous les membres de l'EMac bénéficient de l'accès au DP et CHSCT et CE du Pôle Collectif Saint Simon

#### Dispositifs de régulation interne

Echanges réactifs par courriels  
Organisation de réunions spécifiques

#### BUDGET

Un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens a été signé en janvier 2016 entre l'ARSEAA et l'Agence Régionale de Santé. Il a été convenu que l'EMac intègre le périmètre du CPOM Enfance de l'ARSEAA.

Les moyens ont principalement été affectés au groupe II, charges du personnel, qui représente près de 85 % du budget. Les fonctions supports (Direction, RH, finance et comptabilité...) sont financées par les autres autorisations du Pôle et ne pèsent donc pas sur le budget de l'EMac.

#### Dispositifs de régulation externe

Trimestriels  
Supervisions pour l'équipe pluridisciplinaire ;

#### Modalités d'information extérieures

Protocole ARSEAA de traitement des évènements graves  
Protocole ARSEAA de traitement des informations préoccupantes.  
Information à l'ARSEAA.  
Information à l'ARS – Information à la MDPH.

### DEMARCHE D'EVALUATION

L'ARSEAA a fait le choix de développer une démarche d'amélioration continue de la qualité, en construisant un référentiel interne et en optant pour une démarche annuelle.

#### Un dispositif d'évaluation spécifique.

En cohérence avec le statut de « dispositif expérimental », l'évaluation est inscrite dans la démarche d'intervention (lors de la réunion bilan, puis à 1 mois et 6 mois).

Pour cela la participation des jeunes et de leurs parents est sollicitée tout au long de l'intervention de l'équipe.

Des outils d'évaluation de chaque action, et un recueil anonymisé des données d'intervention sont mis en œuvre chaque année pour présentation au Comité Directeur et au comité de pilotage.

La prochaine évaluation externe du pôle est programmée en 2022.

Cette date pour l'EMac correspond à la fin du dispositif expérimental.

Selon l'évolution de la réglementation de l'évaluation externe, elle pourra inclure le bilan du dispositif

### PERSPECTIVES et PROJETS

L'EMac est un dispositif expérimental.

Son évolution n'est pas projetée car elle doit intégrer les modalités de pilotage internes au Pôle Collectif Saint Simon ; de gouvernance par le groupe des Directeurs acteurs du projet et par le comité de pilotage.

Les rapports d'activité et les évaluations seront les balises des évolutions de ce dispositif expérimental